



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

LE DIRECTEUR GENERAL

Afssa – dossier n° 2009-1172 – GALBEN M

Maisons-Alfort, le 25 novembre 2009

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif au transfert de la demande d'autorisation de mise sur le marché  
de la préparation phytopharmaceutique  
GALBEN M**

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par FMC Chemical sprl, relatif au transfert de la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation GALBEN M détenue par ISAGRO S.p.a.

Considérant l'attestation de transfert fournie par ISAGRO S.p.a ;

Considérant que l'autorisation de mise sur le marché de la préparation GALBEN M, n° 8300403, détenue par ISAGRO S.p.a, est en cours de validité ;

Considérant les attestations de fourniture et d'approvisionnement entre ISAGRO S.p.a et FMC Chemical sprl ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour GALBEN M est bien strictement identique à celle précédemment déclarée ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande de transfert de la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation GALBEN M, présentée par FMC Chemical sprl.**

**Marc MORTUREUX**